

Lieu: Salle paroissiale de Saint-Marc à Lausanne 18h – 20h

Présents: les représentants des chœurs
Lausanne Ardito, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chapelle Vocale, Cité, Elysée, EVL, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Laudate, Oratorio, Pro-Arte, Universitaire, Uni Populaire, Vivace.
Province A Cœur-Joie, SC Brassus, Carillon Pully, EV Chablais, Couleur Vocale, ECCôte, Oratorio-Montreux, Pro Classica Morges, CM Renens, EV Terre-Sainte, UC La Tour-de-Peilz, Persévérance Vallorbe, UC Vevey, EV Romainmôtier
dont les chefs Bugnon, Falquet, Farkas, Mayor, Monney, Piquet, Reymond (sauf erreurs ou omissions)
Excusés: le vice-président Lehmann, les chœurs Chorège, SC L'Orient, Horizons Yverdon
Absents: Alphega,
Invités: Mme Aline Stalder (OCL), M. Jean-Marc Grob (directeur artistique Sinfonietta)
M. Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du SERAC),
Chœurs Laudate Deum et Hostias et son chef Renaud Bonvin

1. PROLEGOMENES :

l'ordre du jour, le procès-verbal 2008 et

le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 septembre 2009 sont acceptés.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

2.1 Mutations :

- le chœur PHILOPHONIA s'est transformé en ensemble féminin et a envoyé sa démission,
- la LYRE de Moudon se met en congé (pas statutaire, mais on comprend),
- à l'ELYSEE, la retraite de René Falquet, (+30 ans) entraînera la disparition probable du chœur.

2.2 Garanties et comptes lausannois

- outre le traitement habituel des demandes, le président a pris sa plume pour demander des
- augmentations d'enveloppe: Lausanne a accepté d'augmenter son enveloppe de 5'000.- à 47'000.-
- l'état de Vaud reste ouvert mais s'étonne qu'il reste chaque année des soldes, il est cependant sensible à l'argument de prix pour familles et jeunes. Nicolas Gyger intervient pour expliquer la position du SERAC.
- le prix du billet vendu à Lausanne en 08 oscille entre 44.- et 114.- / moyenne 71.-
- pour 09, tous les comptes n'étant pas rentrés, c'est entre 45.- et 225.- / moyenne 60.-

2.3 Statuts :

le président s'est attaché à leur toilette après 30 années de service.

2.4 OSR

- Le SERAC a récemment informé le président que l'OSR dénonce la convention de 1978 qui concerne les prêts aux chorales. L'orchestre assurera encore la saison 2010-11. Le Conseil d'Etat en a pris acte.
- Nicolas Gyger confirme que le SERAC se propose de trouver une solution de type orchestre symphonique pour toutes les chorales CSCVC.

2.5 OCL

- les conditions financières de l'OCL l'ont contraint d'augmenter le forfait par service à charge des chorales de 1'000.- à 1'250.- pour la saison 2010-11 et à 1'500.- dès la saison 2011-12.
- les excellentes relations qu'entretient la CSCVC avec l'OCL par le biais de son administrateur Patrick Peikert ont été assombries par l'annonce de sa démission et les remous au conseil de fondation.
- Le président regrettant cette démission, rend hommage à Patrick Peikert pour l'excellence des relations avec la CSCVC pendant ces 18 dernières années. De longs applaudissements saluent PP, absent pour la première fois car retenu par les événements mais agréablement remplacé par Aline Stalder qui lui transmettra les cadeaux et l'émotion.

2.6 Loterie Romande

- après avoir rappelé les discussions et propositions qui ont abouti à l'AGE du 16.IX le président rapporte des rumeurs selon lesquelles l'organe vaudois de répartition de la Loterie Romande ne pourra probablement pas s'engager dans ce projet.

2.7 Divers : le président

- remercie le Cartel genevois des chorales de nous inviter annuellement à son audition de solistes,
- informe que la commission de la cathédrale planche sur changement mobilier (chaises).

3. MODIFICATION DES STATUTS:

- 3.1 le plenum décide conserver provisoirement les articles relatifs à l'OSR et d'anticiper positivement sur la décision de la Loterie Romande.
- 3.2 les **modifications de statut** (toiletage) sont **acceptées** par 33 voix et une abstention (34 chorales représentées).

4. ADMISSIONS:

- 4.1 La Conférence admet en son sein les chœurs **HOSTIAS** et **LAUDATE DEUM**.
- 4.2 Le président annonce l'intention des chœurs Concilimus et de la HEP de s'inscrire en 2010

5. PRETS OCL: Rappel : 4 prêts en saison 2009-10 et 4 en saison 2010-11

s'inscrivent pour 2011-12 ARDITO – BACH – CALLIOPE – GYMNASSES – FALLER et PRO ARTE réunis
et ORATORI Mtrx – UC Vevey pour la province

6. PRET OSR : la dénonciation du protocole d'accord prive UC VEVEY de son option pour 2012

7. PRET SINFONIETTA

2010 CITE
2011 PRO ARTE
2012 s'inscrivent CITE – FALLER – HOSTIAS - VIVACE

Rappel : pour le moment encore, le Sinfonietta est à disposition de projets **symphoniques** pour les chorales lausannoises. Mais UC Vevey, candidat malheureux pour OSR 2012 aura priorité au cas où l'état trouvait une solution cantonale de remplacement du prêt OSR.

DELAI POUR DEMANDES OCL 2011-12 ET SINFONIETTA 2012 A CSCVC, LE 31 MARS 2010

8. GARANTIES DE DEFICIT:

Pour 2010-11, s'annoncent provisoirement à l'horizon de la manne républicaine:

- 14 Lausanne: ARDITO – ARPEGE – BASILIQUE – CALLIOPE – CHAPELLE VOCALE – CITE – ELYSEE FALLER – HEMIOLE – HOSTIAS – PRO ARTE – UNIVERSITE – UNI POP – VIVACE .
- 7 "Province": A CŒUR-JOIE – EC COTE – PRO CLASSICA-Morges – TERRE-SAINTE – UC LA TOUR – PERSEVERANCE Vallorbe – HORIZONS Yverdon

DELAI POUR L'ENVOI DES BUDGETS 2010-11 A CSCVC, LE 31 MARS 2010

9. REELECTION DU BUREAU: en l'absence de coup d'état, la composition actuelle est reconduite

10. TOUR D'HORIZON ET CALENDRIER:

La liste d'adresses et le calendrier corrigés se trouvent sur le site au lendemain de la séance: remarques et corrections sont à faire parvenir au fur et à mesure des décisions.

11. DIVERS:

- 11.1 Yves Bugnon annonce le **3^e Festival de chœurs d'enfants** du 2 au 5 mai 2011
- 11.2 Laudate Deum met à disposition une **estrade** utile, facile à dé- et monter, et ce, à des prix de dumping.

Lausanne, le 10 décembre 2009

le président: